

■ **OPTIMHOME SARL**, à Thônex, CH-660-2499002-9 (FOSC du 22.06.2004, p. 7). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 06.12.2005. Par conséquent sa raison sociale devient: **OPTIMHOME SARL, EN LIQUIDATION**.
Journal no 2745 du 27.02.2006
(03270896 / CH-660.2.499.002-9)